Le Patriote Francais.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTERAIRE ET POLITIQUE:

BUREAU

MONNEUR BT PATERS

PRIX

BU JOURNAL,

Rue Perez Castellanos 162.

Le Patriote parait trois fois la semaine, le Dimanche, le Mercredi et le Vendredi. On souscrit au bureau du Patriote où on adressera les letires et avis à M. Jh. Reynaud propriétaire gérant.

DE L'ABONNEMENT

2 PATACONS par mois.

MONTE VIDEO

3 JUILLET 1849.

Tout vient à bout, à qui peut attendre, dit un vieux proverbe français. Nous n'avons jamais douté du succès de notre cause et nous attendions tout du temps, qui, en dépit, des calomnies et des mensonges grassement rétribués devait un jour faire luire la verité, comme la fable nous la représente, toute nue, et dans toute la hideur que lui a donné le dictateur de Buenos Ayres, l'ennemi né de toute idée progressive et humanitaire. La presse française toute entière, s'est chargée de faire luire son flambeau et de refléter les images sanglantes de l'histoire des rives de la Plats, dans ces dernières six années.

Des articles chaleureux en faveur de notre cause sacréé, ont été publies en France par les journaux suivans, qui se sont fait les échos fidèles des plaintes et des gémissements des victimes du Pacha argentin : Le National. Le Siècle, L'Union, L'Estaffette, L'Evénement, Les Débats, le Constitutionnel, L'Opinion Publique, La Liberté. Le Courrier Français, Le Temps, L'Assemblée Nationale, La Patrie, La République, La Démocratie Pacisique, Le Corsaire, Le Charwari, Le Peuple, Le Bien Public; et plusieurs autres organes de l'opinion publique à Paris ont élevé leur voix liberale pour dénoncer au monde les exactions de Rosas et la fablesse du gouvernement déchu. La presse provinciale n'est pas non plus restée en arrière. Nous trouvons des articles excellents, dans les journaux de Marseille, Bordeaux, Dankerque, Lyon, Lille, le Havre, Saint Malo, Nantes, Brest, Rouen, etc. etc, et notamment dans la Tribune de la Gironde, L'E. cho des Pyrennées. Le Journal du Hâvre, La Sentinelle se Bayonne, et Le Gueieur de Saint Quentin.

Nous reproduirons autant que nous le permettra notre cedre, les articles de ces differends journaux, qui ont enfin rendu hommage à cette cause d'honoeur et d'humanité qui n'a plus aujourd hui qu'un seul adversaire, le journal La Presse, ou plutôt, M. E. de Girardin, qui comme on le sait, est bien payé pour cela.

Nous copions d'une lettre datée de Paris 2 mai et provenant de source semi-officielle les paragraphes suivants :

"Le vote de l'Assemblée Nationale touchant le subside accordé à Montevideo a comblé de satisfaction le Président de la République; son secretaire n a pas hésité à le dire, et il a autorisé à faire savoir, que Louis Napoléon Bonaparte n'a pris aucune affaire tant à cœur que cette question, qu'il s'en occupe avec ardeur et qu'une prompte sotution lui sera donnée.

"Malheureusement on ne connaît pas encore officiellament le résultat de la mission Le Prédour, qui, j'en suis certain. n'aboutira à rien; mais cela empêche de prendre une détermination immédiate.

"Ainsi donc maintenant, le gouvernement n'a plus qu'à marcher s'il le veut, et nous savons qu'il le veut, surtout le Président. Nos Gardes Républicaines sont disposées plus que jemais, et il pareît d'un autre côté que le gouvernement se pique d'honneur et veut y joindre des troupes de ligne.

" Ainsi donc maintenant plus de doute le succès est certain, il ne s'agit pour Montevideo que de pouvoir attendre jusque la, mais cette ville héroïque a déjà fait trop de sacrifices pour reculer devant celui ci qui sera le dernier.

"J'espère que ma prochaine te donnera des nouvelles tout à fait officielles, et l'annoncera le départ de l'expédition, s'il n'est pas déjà éffectué."

Nous sommes priés d'insérer la lettre suivante....

M. Reynaud Editeur du Patriote Français.

Par suite d'une erreur vous vous êtes trouvé possesseur d'une lettre adressée par Monsieur l'amiral Lo Prédour à M. le colonel Brie ; vous vous êtes empressé sans y être autorisé par personne, de publier dans votre dernier numéro, cette lettre qui n'était pas destinée à la publicité.

Une erreur s'est également glissée dans votre premier Montevideo du même jour. En parlant de la réponse faite, par des légionnaires à la proclemation de M. l'Amiral aux Légions, vous dites que cette pièce était couverte d'un grand nombre de signatures d'officiers et volontaires de la 2me Légion de Garde Nationale, cela est inexact. La pièce originale envoyée à M. l'Amiral n'était revêtue que des signatures d'officiers et Volontaires du Régiment des Chasseurs Basques, qui ont cru devoir faire cette manifestation en dehors de toute influence.

Veuillez donc, M. l'Éditeur, dans l'intérêt de la vérité admettre cette double réclamation, et au besoin je vous enjoins de l'insérer dans votre prochain numéro.

> J'ai l'honneur, etc. etc. Lefevre.

Mojor des Chasseurs Basques. 3 juillet 1849.

ASSEMBLEE NATIONALE.

Séance du 30 avril.

Discussion du projet de loi relatif au crédit nécessaire à l'acquittement du subside consenti en faveur du gouvernement oriental de la Plata.

M. le Président—annonce que la svite de l'ordre du jour appelle la discussion du projet relatif à un crédit extraordinaire de 640,000 fr. pour l'acquittement du subside consenti en faveur du gouvernement de Montevideo.

M Hubert Delisle—rappelle les sacrifices faits successivement par la France dans cette affaire de la Plata, et qu'il évalue à plus de 25 millions. Il énumère les missions qui out tour à tour échoné devent l'obstination de rous. On noil, du l'oraleur, reconnaire que soute négociation est impossible avec un homme à la porte de qui nous sommes allés frapper tant de fois, et qui nous a repoussés avec une brutalité que ne se serait jamais permise le chef d'une nation civilisée. Il n y a désormais que deux choses à faire, entre lesquelles on doit opter: Ou prescrire immédiatement l'abandon de Montevideo, et alors ce serait prescrire le sac de la ville, et aussi la ruine de tout avenir pour nous dans ces contrées; ou bien prescrire des mesures énergiques, en un mot faire une expédition. C'est cette seconde résolution que je conseille à l'Assemblée.

M. Gerdy a la parole.—Il discute la question avec beaucoup de développemens, sans parvenir à se faire entendre.

Une voix du fond de la salle.—Monsieur le president, nous demandons communication de ce qui vient d'être dit fá bas. Nous n'eu avons pas entendu un mot. (On rit.)

Autres voix á M. Gerdy. — Abrégez, Monsieur, puisque vous voyez bien qu'on n'entend rien du tout.

M. Gerdi—continue d'apprécier la conduite de Rosas. En définitive, il propose une résolution aux termes de laquelle l'Assemblée allouerait 10 millions, pour que le gouvernement terminât définitivement et honorablement l'affaire de la Plata.

Une voix.—Nous voudrions connaître l'opinion du gouvernement.

M. le Président.—M. le ministre des affaires étrangères se réserve de parler lors de la délibération sur les articles.

M. Leremboure—monte à la tribune avec un volume du Moniteur. Il cite, d'après le Moniteur, un passage d'un rapport fait au nom du comité des affaires étrangères sur la question de la Plata par M. Drouin de Lhuys. Il demande si le ministre actuel des affaires étrangères veut suivre la politique indiquée par ce rapport. Il adjure le gouvernement de prendre une résolution énergique. L'abandon de Montevideo serait le massacre de 15,000 frangais et de plus la perte de toute notre influence dans l'Amérique du Sud; il faut une expédition décisive. Il n'est plus de diplomatie possible avec un homme qui se moque de vous, Messieurs les ministres, ainsi que de tous vos agens.

M. le Président.—Je vais consulter l'Assemblée sur le point de savoir si elle veut passer à la délibération sur les articles.

M. Leremboure.—Mais. Monsieur le président, je devais espérer que M. le ministre des affaires étrangères ne refuserait pas de me répondre.

M. Drouin de Lhuys, ministre des affaires étrangères.

—C'est un principe admis que le gouvernement intervient dans un debat où il le juge oppertun. Je me réserve de parler sur les artices, si je juge que cela est opportun; quant à présent, je réponds à M, Leremboure que le ministre ne rétracte aucune des paroles du rapporteur du comité des affaires étrangères.

L'Assemblée, consuitée, ferme la discussion générale et passe aux articles.

» Art. ler du projet du gouvernement. Il est ouvert au budget du ministère des affaires étrangères, exercice 1848, un nouveau crédit extraordinaire de 640,000 fr., destiné, comme le précedent, à assurer le paiement du subside mensuel consenti à titre d'avance en faveur du gouvernement Oriental, par la convention du 12 juin 1848, jusqu'à concurrence de cette somme. »—Adopté.

"Art. 2 proposé par le comité des affaires étrangères."
A partir du 15 juillet prochain, il ne pourra plus être tiré de traites sur le trésor national par le consul général chargé d'affaires de France à Montevideo pour l'execution de la convention temporaire du 12 juin 1848, "

Aujourd'hui, le comité, au lieu de la date du 15 juillet, propose celle du 1er septembre.

M Aylies — reconnaît que cette nouvelle date du ler septembre supprime une partie des raisons qui rendaient cet art. 2 inacceptable. Cependant l'orateur n'admet pas que l'art. 2 du comité sauvegarde la position. Il discute les trois conduites qu'il est possible de tenir : continuation des négociations, abandon de Montevideo, expédition im-médiate.

Messieurs, dit-il abandonnous franchement la voie des négociations. L'experience nous manife qu'ene ne peur pas aboutir. Les difficultés de cette grande question ne peuvent être franchies que par une demonstration énergique de la France sur les rives de la Plata. (Marques d'approbation sur plusieurs bancs.)

Je ne veux pas faire un roman sur l'importance des intérêts français sur ce point; mais on ne peut nier que ces intérêts sont immenses. Ils l'étaient déjà il y a vingt ans, à plus forte raison le sont ils aujourd'hui.

Depuis 1828, en effet, un grand nombre de français se sont établis à Montevideo, et ce ne sont pas des aventuries, ce sont de bons et honnêtes cultivateurs, appartenant à nos départemens du Midi, qui sont allés là dans une pensée sérieuse de colonisation. Au bout de peu de tems, le succès des premiers partis en a attiré d'autres; et, enfin, avjourd hui, le nombre de ces colons s'est élevé au chiffre de 17 000. Ces 17 000 français, savez vous quelle somme de biens ils ont a cumulée par leur travail en 15 ans? En penant les calculs les plus modestes on trouve qu'elle ne s'élève pas à moins de 100 millions de francs.

Et nous irions abandonner une colonie qui a donné de pareils résultats en si peu de tems. Au moment où la condition économique de l'Europe est telle que partout où il y a des chances de colonisation, les populations européennes s'y précipitent avec fureur, notre bonne fortune nous a livre une terre d'une fertilité incomparable, où la colonisation est si facile et a si bien réussi, et nous irions l'abandoner? Non, cela n'est pas posible!

Je sollicite donc de l'Assemblée un vote qui force le gouvernement à entrer dans la voie où je vieus de montrer qu'il ne peut pas ne pas entrer sans compromettre l'honneur français et un des plus considérables intérêts de notre pays. Le rejet de l'art. 2 aurait cette signification nette, précise ; ce serait une mise en demeure formelle pour le gouvernement, je demande, en consequence, le rejet de l'art. 2.

M. Gustave de Beaumont. — Soutient que les propositions du comité équivalent, ou a peu près, à l'abandon de l'affaire de Montevideo.

M. Sauvaire Barthelemy .- Vous vous trompez.

M. Gustave de Beaumont.—Je soutiens qu'on nous propose l'abandon de l'affaire de Montevideo. Eh bien! je dis, moi, que quand nation comme la France a engage son honneur et son interêt dans la defense d'une question, il ne dépend pas d'une résolution d'une assemblée de faire disparaître le grand intérêt qui s'attache à cette question. Nous ne pouvons pas abandonner l'affaire de Montevideo, il faut que nous obtenione satisfaction : autrement il en résulterait un très grand dommage pour la France, pour son honneur et pour sa dignité.

Si, comme j'ai lieu de le croire, le concours du gouvernement anglais nous échappe sur cette question, si l'Angleterre se retire de la negociation, et si des lors chacun doit suivre désormais sa ligne, il peut y avoir à cela des inconvéniens, mais il y a aussi de grands avanteges. Notre action sera plus libre.

Quant à la proposition d'une expédition pour ainsi dire immédiate, je ne comprends pas en verite qu'on la faese. Je ne vois pas qu'il y ait les élémens sérieux d'une expédition; je ne vois pas de plan arrêté, je ne vois pas même qu'on puisse, en ce moment, s'arrêter à un plan.

Comment, Messieure, pourrai je dans la situation actuelle, exciter le gouvernement à envoyer immédiatement dans les eaux de la Plata une notable partie de nos forces de terre et de mer? J'éprouve bien trop de doutes à cet égard pour me décider en ce moment, et quand je considère l'état de l'Europe, je vois mes doutes s'accrostre pour ainsi dire à chaque instant. Que voyons-nous en effet en Europe, depuis le Jutland, où une ville vient d'être saccagée par les Allemands, jusqu'à Catane, qui vient de subir le sort qui était réservé à Palerme; depais Alexandrie que l'Autriche vient d'occuper, jusqu'à Pesth que cette même Autriche vient d'être obligée d'évacuer? partout je vois une conflagration imminente : je vois une armée russe immense qui s'egite sur les territoires contigus à l'Allemagne; je vois partout des questions prêtes à enflammer le monde, et vous voudriez que j'allasse exciter le gouvernement à distraire une partie de nos forces pour les enlever aux besoins qui peuvent, d'un jour à l'autre, se produire ? A mon point de vue, je commettrais une très grave imprudence, et j'assumerais sur moi une responsabilité que je décline complètement.

Savez vous, en effet, ce que coûterait une expédition sérieuse, qui voudrait obtenir une solution définitive ? Je parle, vous le comprenez, d'une expédition sérieuse, et qui produirait un résultat définitif. Car se présenter avec quelques forces et chasser devant soi une armée qui reviendrait le lendemain, ce ne serait pas sérieux, it faut constituer la république Orientale sur des bases solides, il faut consacrer son existence par un traité qui serait respecté de toutes les nations; il faut donner à nos nationaux

tans de Montevideo une amnistie qui serait fidelement exécutée: voilà ce que j'appelle une conclusion. Eh bien! je le soutiens, il ne faut pas moins de 10,000 soldats ou marine pour atteindre ce but. (Interruption é gauche.)

Jentends dire que 3 000 hommes suffiraient.....

Une voix - Ca depend de ce qu'on voudrait faire.

M. G. de Beaumont .- Comme on le fuit observer, cela dépend de ce qu'on voudrait faire. Si on veut faire quelque chose de sérieux. d'efficace, 3,000 hommes ne suffiront pas : avec 3 000 hommes on vaincra une fois, deux fois, mais on ne pourra pas mettre à profit sa victoire. Pour que le sang français ne soit pas vainement répandu, pour que l'expédition soit efficace, il faudrait envoyer 10,000 hommes á la Plata.

Eh bien! je crois que, dans la situation actuelle des choses en Europe, il est sage, il est politique, il est patriotique de conseiller au gouvernement de ne pas priver notre marine d'une force de 10 000 hommes, c'est à dire d'affaib'ir d'autant nos forces dans la Méditerranée.

En résume, dans la situation où nous sommes, et qui se résume ainsi: d'une part, qu'il serait manvais d'abandooner Montevideo, d'autre part, qu'il serait imprudent de pousser le gouvernement à une expedition immédiate ; dans une telle situation, il n'y qu'un parti à prendre, c'est de s'en tenir à l'article du projet du gouvernement. On saura par lá á la Plata que la France n'abandonne pas, ne veut pas abandonner Montevideo, et cela suffira pour que les negociations poursuivies avec activité soient efficaces et aboutissent à un résultat.

M. Sauvaire Barthélemy.-Insiste pour l'adoption de l'article 2 proposé par la commission.

M. Gerdy - Monte á la tribune. (Aux voix ! aux voix!) La clôture est mise aux voix et prononcée.

L'art. 2 de la commission est mis aux voix et rejeté. M, le Président .- Il ne reste alors qu'à voter, comme

art, 2, la disposition suivante :

» Il sera pourvu aux dépenses extraordinaires autorisées par la présente loi au moyen des ressources de l'exercice

Cat article est adopté.

M le Président - Avant que le scrutin n'ait lieu sur l'encemble de la tot, je dois prévenir l'Assemblée qu'après le serutin elle aura a entendre le rapport de M. Marcel Barthe, au nom de la commission du budget, sur les

pensions de retraite accordées à un certain nombre de fonctionnaires.

Le scrutin a lieu et donne pour résultat : 593 Votans Majorité absolue 297

> Pour 586 Contre

La loi concernant Montevideo est adoptée.

Les nouvelles que nous à apporte le paquet anglais Kestrel, entre il y a deux jours, danc notre port, sont du plus haut intéret, surtout en ce qui touche les affaires

Tous les journaux français, surtout le Journal des Débats et celui du Hàvre, ainsi qu'un grand nombre des principaux organes de la presse anglaise, sont tout à fait favorables à notre cause. Nous donnerons successivement les extraits principaux de toutes ces feuilles dans nos prochains numéros.

Le subside a été voté à une immense majorité, pour ne pas dire à l'unanimité et le texte de la loi est tel, qu'il laisse au ministre, la faculté de faire des nouvelles demandes pécuniaires, alors qu'il jugera convenable; de plus les discours prononcés en cette occasion, sont de nature à nous faire espérer prochainement une expédition, non seulement de volontaires, mais encore de troupes de ligne...... Il paraitrait que dans ce cas, les hostilités seraient dirigées contre le gouverneur de Buenos Ay.

Les journaux d'Europe, que nous avons parcouru rapidement, nous annoncent le débarquement de l'expédition française sous le commandant du général Ondmot, à Civite Vecchia; et ca, sans la moindre opposition. Le général se dirigea, dit on, immédiatement sur Rome, à la tête de 6 000 hommes. A son approche, la ville s'était soulelevée, les triumvirs avaient fui, le Pape avait été proclamé souverain, et une deputation partait pour aller à sa rencontre. Déjà le général Oudir ot était aux portes de Rome..... dans tous les cas, nous devons regarder l'affaire des Etats Pontificaux, comme définitivement

A Paris, tout était parfaitement tranquille.... on disait, que le urince de Joinville, serait probablement élu pont de l'Eure, était malheureusement attaqué du colèra. Enfin, on avait la certitude que rien ne troublerait la belle fête, dont on fait les préparatifs, dans ce moment, pour l'anoiversaire de la proclamation de la République, qui doit avoir lieu le 4 mai. La confiance se retablissait de toutes parts, et les fonds étaient en hasse.

On assure que le commodore Sir Thomas Herbert, est définitivement rappellé; c'est le contre amiral Reynolds. avjourd'hui au Cap de Bonne Espérance, qui viendra commander la station du Rio de la Plata.

(Comercio del Plata)

NOUVELLES DIVERSES,

Extraits du Journal du Havre du 27 avril.

Par arrêté du président de la République, en date du 15 avril 1849, et sur le rapport du ministre de la marine, M. le contre amiral Tréhouart a été nommé au commandement de la division navale expéditionnaire réunie à Tou-

Voici en quels termes on annonce d'Altona, le 22 avril à la Gazette de Cologne, la prise de Koelding, par les Al-

" Kælding a été prise par les troupes du Schleswig-Holstein, après un engagement opiniâtre avec la garnison danoise, qui se composait de 4 ou 5 bataillons d'infanterie et 4 escadrons de hussards. On s'est battu pendant plusieurs heures dans les rues de la ville. Les pertes des Allemands ne se sont élevées qu'à une centaine de tués et blesses. Nous n'avons fait qu'une vingtaine de prison-

On a recu la confirmation des differends survenus á Tanger entre notre consul et le pacha de cette ville.

Le Gibraltar Chronicle rend compte ainsi des faits qui ont determiné le consul à amener son pavillon :

" Le vice consul de France à Casa Bianca venait à Tauger par terre, avec son fils, escorté par un soldat maure. Sur la route, entre Rabat et Larache, its furent assaillis par des arabes qui, après avoir désarmé le soldat, desarmèrent le fils du vice consul, parce que lui et son père avaient passé, sans mettre pied a terre, devant un marabout. M. Roches a porté plainte, mais inutilement.

» Quelques tribus maures ont fait des incursions sur le territoire français, et jusqu'ici leur gouvernement n'a pas voulu y accorder attention. Eofin, des egens du suitan ont intercepté un courrier du consul, et violant les lois sacrées chez les musulmans comme parmi les nations civilisées, ils se sont emparés des dépêches sans que l'ont sit

" Le consul n'ayant pas obtenu réparation de tent d'insultes, a, le 11 du courant, amené son pavillon. "

Du 28.

L'Assemblée Constituante romaine a tenu séance le 17. Il a été donné lecture du projet de la nouvelle Constitution de la République romaine.

Le député Agostini a proposé que l'Assemblée adressat un manifeste aux parlemens de France et d'Angleterre et à tous les gouvernemens catholiques, pour démontrer le droit du peuple romain de se constituer en la forme de gouvernement qu'il croit la plus adaptée à sa félicité. L'Assemblée nomme pour rédiger le maniferte, les députes Agostini, Ruffoni et Audinot.

Un décret des triumvirs porte que l'armée de la République sera forte de 45 à 50,000 hommes.

Les journaux syant annoncé que certaines personnes, se rendant en Californie dans un intérêt de spéculation particulière, étaient, en outre, chargées par le gouvernement de la Republique, d'une mission officielle dans ce pays, on croit devoir, afin de prévenir les conséquences de toute erreur sur ce point, faire connaître au public que les seules missions de cette nature établies en Californie, sont les deux agences consulaires de Monterey et de San Francisco. La première est occupée par M. Lataillade, négociant français, et le titulaire de la seconde est M. Ed. Guye, également négociant.

(Moniteur.)

Du 29.

DEPECHE TELEGRAPHIQUE.

Le gouvernement a regu avjourd hui, à trois heures et demie, par voie télégraphique, les nouvelles suivantes; "Civita Vecchia, 26 avril, 11 heures du matin.

" L'escadrille sous mon commandement à mouillé hier, à dix heures, devant Civita Vecchia. A midi, la ville était

occupée par 1,800 hommes des troupes expéditionnaires. " Cette occupation a eu lieu du consentement des autorités de cette vi le, et sans coup ferir.

" Toutes les troupes sont débarquées depuis ce matin, et je hâte l'envoi à terre du matériel.

" Le contre amiral commandant l'escadrille de la Mediterranée. »

Le journal la Liberté, qu'on peut regarder comme l'organe ordinaire de M. Napoléon Bonaparte, prétend ce matin que M. Napoléon n'a eu connaissance, que par un journal de province, de la lettre de son cousin, le président de la République, et que l'original de cette lettre ne lui est parvenu que quelques jours après son insertion dans le Mémorial Bordelais. Le journal la Presse, de son côté, prétend que c'est M. Thiers qui a communique cette let. tre au journaux de Bordeaux.

La Liberté dit aussi que M. Napoléon Bonaparte avait envoyé sa demission au ministère avant son départ de Madrid, et que le véritable motif de sa disgrâce n'est pas son retour subit en France, mais l'opinion énergique qu'il a exprimee á l'égard de l'intervention française à Rome, et la correspondance qu'il a échangée à ce sujet avec M. Drouyn de Lhuys.

AFFAIRES DE HONGRIE.

DEFAITE DE L'ARMEE IMPERIALE.

La grande bataitle annoncre comme imminente entre les deux armées hongroise et autrichienne, a eu lieu les 20 et 21, entre Gran et Comorn.

Welden occupait, avec un corps de réserve, les hauteurs qui environnent Gran. Une notable partie des troupes !! périales, comme aussi les brigades des généraux Jables nowsky et Simunich, s'étaient développées dans la pleine de Gran et de Camoro. Les Magyares ont attaque toutes les positions des impériaux avec une telle impétuosité que, des le commencement du combat, la confusion set mise dans les rangs de ces derniers. Malgré la résident la plus courageuse de sestroupes, le général Welden dû battre en retraite. L'armée impériale compte 100 perte en tués et en blessés, indépendamment de deux por

fer bit

d'a

pui

Ce

De

vic

des

tiq

tre

reç

qu

le i тар che

prè To

dri

con mo de

bit Sur me

tou

Vis

des ma den lièr me det

> lui libe

nar

je prisioners et de 20 canons qui sont tombés entre les mains de l'armée hongroise.

Comorn a été, dit-on, débloquée, et le corps du géné. ral autrichien Vogel, venu de la Gallicie, est presque entièrement détruit.

Une lettre d'un officier polonais, attaché à l'armée hongroise, reque ce matin a Paris, confirme ce qui précède. Cette lettre, datée da 22, des environs de Gran, se termine ainsi : " Notre besogne est faite ; après trois jours de combat, nous sommes maîtres du champ de bataille, et la victoire est complète ; l'armée ennemie est en pleine déroute et en partie détruite. "

Venise, 16 avril, -On dit que le cabinet français a fait demander au gouvernement autrichien, par note diploma. tique, la continuation de la suspension des hostilités contre Venise. Le gouvernement français songerait à se concerter, avec le cabinet britannique, pour traiter diplomatiquement cette question.

(Du 30.)

Le Moniteur publie la dépêche télégraphique suivante, reçue hier, a cinq heures et demie du soir, et qui ne fait que confirmer celle de M. le contre amiral commandant l'escadrille de la Méditerrannée :

" Marseille, 28 avril 1849, á deux heures. Le général Oudinot à M. le ministre de la guerre. " Civita Vecchia, le 25.

Nous sommes maîtres de Civita Vecchia sans coupferir. Les autorités n'ont fait aucune résistance. Les habitanis et la garde nationale nous ont accueillis avec acclamation, "

L'Opinione, de Turin, apporte aujourd'hui te texte d'un manifeste adresse par la constituante romaine aux puissances catholiques, et particulièrement aux parlemens de France et d'Angleterre. C'est une protestation contre le rétublissement du pouvoir temporel du pape. On y rappelle que ce pouvoir n'importe en rien à la religion carholique, du moment que la République romaine se charge de respecter et de sauvegarder l'indépendance du poniife.

" On écrit de Turio, le 25 avril ;

" Les Autrichiens out fait, hier, leur entrée à Alexandrie; 1,500 sont en ville et 1,500 dans la citadelle. "

Les dernières nouvelles de Livourne annoncent qu'après d'inutiles démonstrations, et au milieu d'une agitation générale, la ville s'était rendue au grand-duc de Toscane.

(Du 1er mai)

Des lettres de Gènes arrivées aujourd'hui annoncent la conclusion définitive de la paix entre l'Autriche et le Piémont. L'indemnité de guerre a été fixée à 80 millions de francs.

(Du 2)

Voici la proclamation que le général en chef de la division expéditionhaire a adressée, en débarquant, aux habitans des Etats Romains :

Habitans des Etats Romains!

En présence des événemens qui agitent l'Italie, la République Française a résolu d'envoyer un corps d'armée sur votre territoire, non pour y défendre le gouvernement actuel, qu'elle n'a point reconnu mais afin de detourner de votre patrie de grands malheurs.

La France n'entend pas s'attribuer le droit de régler des intérêts qui sont avant tout ceux des populations romaines, et qui dans ce qu'ils ont de plus général, s'étendent à l'Europe entière et à tout l'univers chrétien. Elle a cru seulement que. par sa position, elle était particulièrement appelée à intervenir pour faciliter l'établisse. ment d'un régime également éloigné des abus a jamais détruits par la générosité de l'illustre Pie IX, et de l'anarchie de ces derniers tems.

Le drapeau que je viens d'arborer sur vos rives est celui de la paix, de l'ordre, de la conciliation, de la vraie liberté. Autour de lui se rallieront tous ceux qui vondront concurrir à l'accomplissement de cette œuvre patriotique

> Le général commandant en chef, OUDINOT DE REGGIO.

On lit dans la Tribune du Peuple :

Au moment de mettre sous presse, nous recevons une dépêche extraordinaire, d'après laquelle l'émeute de Berlin se serait transformée en révolution ; le peuple vainqueur a proclamé la République. Cette nouvelle, arrivée à Cologue, nous parvient par le chemin de fer du

On annonce l'arrivée prochaine, à Marseille, du navire arabe la Caroline, venant de Zazibar, et eyant à son bord six chevaux arabes destinés à être offerts au président de la République Française de la part de l'Iman de Mascate.

(Du 3.)

Le Moniteur du 2 mai publie également :

1º La loi relative a un crédit de 640,000 fr. pour l'acquittement du subside consenti en faveur du gouvernement de Montevideo.

La loi qui accorde au ministère des affaires étrangères un crédit supplémentaire de 480,000 f. pour frais de courriers et missions étraordinaires.

Par un arrêté, également en date du ler mai, ont été nommés, savoir:

Au grade de capitaine de vaisseau :

MM, les capitaines de fregate Coudé et de Lagran-

Au grade de capitaine de frégate :

A l'ancienneté: MM. les lieutenans de vaisseau Girard et Mancel. - Au choix : MM. les lieutenans de vaisseau Le Bègue et Fournier.

Au grade de lieutenant de vaisseau :

A l'ancienneté : MM. Hérout et Lanne. - Au choix : M. Le Normant de Kergrist.

On lit dans la Patrie :

"Le gouvernement a regu, ce soir, des nouvelles de l'expédition frangaise dans les Etats Romains. Nos troupes étaient près de Rome avec la certitude de leur prochaine entrée.."

Le courrier ordinaire d'Italie n'a du reste, apporté rien d'important.

Les nouvelles de la Hongrie n'offrent aujourd'hui rieu de saillant, si ce n'est l'occupation définitive, par les hongrois, de la ville de Pesth; ils y ont été regus avec des grandes démonstrations de joie. On a brûlé le grand pont de bateaux qui reunit Pesth a Bude. Quand au pont de chaines, il a peu souffert. Les troupes impériales occupaient encore Bude, mais on disait qu'elles en avaient déja évacué les canons.

La Liberté, qui a été le champion le plus ardent de la canditature de Louis Bonaparte, publie les lignes suivantes:

MORALITES POLITIQUES.

Un homme, issu du peuple, et qui doit à une révolution tous ses succes politiques, M. Thiers, qui sans le mouvement democratique de 1840 écrirait encore des premiers Paris, est aujourd'hui l'adversaire le plus acharné de cette démocratie à laquelle il doit tout.

Les iugrats ressentimens contre le peuple, il voudrait les faire partager à Louis Bonaparte, qui doit au peuple.

La grandeur de sa famille,

L'éclat de son nom .

Son rappel de l'exil, Sa première canditature dans Paris .

Sa deuxième élection dans cinq departemens,

Sa troisième élection dans toute la France !....

Après avoir fait traquer Louis Napoléon à Boulogne; aprés avoir combattu toutes ses cauditatures, M. Thiers, a été un des premiers à lui sourrire, comme il sourirait demain à la duchesse de Berry, si elle rentrait en France.

Les Bourbons de la Branche Ainée ont pris Alger; Louis Philippe a pris Anvers, occupé Ancone, capturé Abd-del-Kader, termine la guerre d'Afrique, bombardé Mogador et Saint Jean d'Ulloz, livré la bataille d'I-ly

Il parait que nous sommes destinés, à nous perfection ner dans l'art de la paix á tout prix, et que c'est au gouvernement d'un Napoléon que nous devrons ce perfectionnement.....

En lisant ces lignes, on ne s'étonne plus sans doute, de ce qui se passe à Montevideo et à Buenos Ayres; les salutations au pavillon Argentin, et les projets de paix ad referendun paraitront choses toutes naturelles.

Mais il faut esperer que le Président de la République voudra aussi ayoir sa part des fauriers cueillis par les Bourbons ses prédécesseurs, et jamais occasion plus belle ne lui fut offerte que celle des affaires de la Plata, Le Dey d'Alger avait bien moins insulté la France que le gouverneur Rosas!.....

De plus, l'honorable M. Thiers, assez maltraité d'ail leurs dans l'article precedent, nous fut toujours savorable et si, circonvenu par nos ennemis, ou par les agents du gouvernement argentin, il nons a negige quelque peu, nous pouvons assurer, qu'aujourd'hui revenu à ses premiers sentiments, il a cessé de considerer la question, comme une utopie irréalisable.....

La Liberté dans sou numero du 8 avril, annonce que M. Thiers aurait été atteint du choiéra et qu'll serait dans un état dangereux; nous croyons que cette nouvelle est erronée; mais ce qui, sans doute, y a donné lieu, c'est la mort presque subite du beau père de M. Thiers, M. Dosne décéde dans la nuit, á la suite d'un attaque d'aplopexie.

La note suivante publiée par le Moniteur ne saurait recevoir trop de publicité, en présence de cette fièvre qui pousse tant de gens vers les parages californiens :

« Une lettre de Panama datée du 20 janvier 1849, annonce qu'une décision du général Smith, gouverneur des possessions américaines dans la haute Californie et l'Orégon, interdit à tout étranger de recueillir de l'or en Californie. (Extrajt des documens sur le commerce extérieur publiés par le ministère de l'agriculture et du com-

Nous empruntons à l'Union Médicale du 6 avril, le tableau suivant qui résume le mouvement des cholériques dans sept des plus grands hôpitaux de Paris :

Hôtel-Dieu 30	choleriques.	13 m	ort
La Charité26	**	13	n
La Pité26	n	13	n
La Salpêtrière 29	n	15	"
H. Saiut Louis 20))	10	19
Beaujon10	n	6	n
Des enfans 2	N	2	*
The second second			
Total 142))	75	1)

On dit dans la Réforme :

Messieurs les royalistes qui pensent bien que leur autorité s'engloutira au milieu des lumières de la république veuleut à toute force relever le drapeau blanc, la ban. nière de la légnimité. Ils faut que tous respectent le blanc, s'inclinent devant le blanc et le placent sur leur cœur; le mettre..... ailleurs serait une profanation, digne du supplice. Nous en prenons à témoin ce marin de l'Etat qui nous écrit de Chatellerault, le patrie des petits couteaux et des dévouemens dynastiques.

« Si vous avez compris la noble trilogie qui devrait unir je peuple français, je vous demonde si on a le droit à Chatellerault, de me defendre de metire au derrière de mon pantalon une pièce de drap blanc, et de me conduire à la police comme un malfaiteur. Cette mesure est un abus de pouvoir, un acte de despotisme, car ma qualite de frangais et de marin me donne bien le droit de me vêtir comme bon me semble. "

Ce bon marin de l'Etat a pensé que sous la République, on pouvait faire ce que fit un bataillon de soldats de marine après l'abdication de l'empereur Napoléon. Ils placèrent tous au bas du dos la cocarde des bourbons, et on ne les arrêta pas.

On a appris que l'agent consulaire de France avait été obligé de rapatrier, aux frais du Trésor public, vingt sept de nos compatriotes qui étaient alles à la recherche de l'or en Californie, et qui, après avoir dépensé l'argent qu'ils avaient emporté, étaient tombés dans une affreuse misère.

(Journal de Rouen.)

ERRATAS.

Dans l'article de notre premier numéro, intitulé Une vérité simplement dite nu 3me vers de la seconde strophe lisez : compromettait par trop.... au 5me vers de la 4me strophe, lisez : ou pour des gens sans cœur . . . au 5me vers de la 5me strophe, lisez: non par une infamie.... au 2me de la 7me strophe, lis z : ou mène à la fortune.... tenant compte de la ponctuation, en excusant les erreu s typografiques, qui se pourraient rencontrer à cet egard.

NOUVELLES MARITIMES.

La Syrène, capitaine Audoire, était arrivée au Havre en 59 jours.

Le Jasses, parti le 1er janvier de Montev deo, s'était arrivé á St Malo.

Le Rio, était parti le 3 mai au matin pour Bs. Ayres. La Bonne Jenny, capitaine F. Aubert, devait partir le 5 mai de Bordeaux, pour Montevideo directement.

AVIS ESSENTIEL.

La redaction du Patriotz Français, prie les personnes qui auraient des articles à adresser au journal, de vouloir bien faire remettre leurs copies à l'impremerie rue Perez Castellanos n. 162, au plus tard, le mardis, jeudis et Samedis avant midi, faute de quoi l'insertion pourrait être remise au numéro suivant.

AVIS DIVERS.

CONSTITUTION

REPUBLIQUE FRANCAISE,
Promulguée par l'Assemblée Nationale le 12
novembre 1848.
Brochure in 32

Se vend au l'Imprimerie du Patriote Français rue Perez Castellanos n. 162.

Baratillo

En el de la bandera del Congo, calle del Cerro frente al núm. 143.

Siempre descoso su director de llamar à sus marchantes siempre que està cierto de bue saldran satisfechos, les avisa que ha sacado carne de chancho fresca riquísima a 3 vintenes la libra, y por arroba a 12 rs., charque fresco de primera calidad a 70 reis libra, carne salada 30 reis id, tocino del país 110 reis id, y del Brasil 60 y 80 reis id, lenguas de la mejor calidad 60 reis una y por docenas 7 reales, vino superior 60 reis cuarta carlon y Burdeos, id. añejo 80 reis, grasa de vaca y chancho 110 reis libra, id, mas superior un poco mas cara, yerba paraguaya 200 y 240 reis libra, id. rica misionera 60 reis libra, azucar rubia 50 reis libra, id. seca terciado 60 id id, y 80 id id, bahiana 100 y refinada de primera 6 vintenes, aguardiente de quemar, aceite riquisimo, quesos de Holanda, de Cerdeña y del pais, fariña, maiz, arroz, harina, porotos, fideos, nueces, pasta fina, ticholos, palitos americanos, tabaco picado superior y regular, escobas, plumeros, almidon, azul, jabon, zapatos de hombre, suecos para señoras, rapé del mas fresco del Brasil y otras clases, té perla, negro y verde, café aceite de alumbrar, y otros muchos artículos que encontraran los que vengan; todos sumamente baratos, hay a mas aceitunas en frasquitos muy ricas à 80 réis el frasco.

A vendre

A TRES BON COMPTE.

Sous carbonate de soude et blane d'Espagne de lêres qualité, à l'usage de Messieurs les Pharmaciens, Peintres, fabricants de savon, de chandelles, etc. etc. S'adresser au bureau du journal.

DENTISTE.

Napoleon Aubanel, déjà connu à Montevideo, ou il exerce sa profession depuis plusieurs années, a l'honneur d'annoncer a ses habitants qu'il a transferé son domicile dans le logement qu'occupait le defunt Frederic Vaniseghen.

On trouve chez lui un grand assortiment de dents naturelles idem de composition dite incorruptibles et tout ce qui concerne sa profession:

Les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance, le trouveront chez lui depuis huit heures du matin jusqu'à quatre heures après midi.—Il se transportera aussi à domicile. Il offre aux indigents ses soins gratuitement depuis midi jusqu'à deux heures.

Rue des Missiones, nº 118.

INSURRECCION DEL SUD

DE LA PROVINCIA
DE BUENOS AYRES,
En Octubre de 1839.

Poema con notas, y un apéndice de documentos históricos, por D. Estevan Echevarria,

Folleto de 76 pájinas en cuarto mayor : se hallarán algunos ejemplares en la librería nueva. calle del 25 de Mayo, núm: 230 y 232.

Retratos

CON COLORES AL DAGUERREOTIPO.

Amadeo Gras, retratista al oleo, tiene el honor de avisar al público, que, de paso en esta ciudad, se quedará un mes, solamente para satisfacer a las numerosas personas que le han hablado por sus retratos. Todos los dias desde las 10 hasta las 3 de la tarde, calle de Ituzaingo núm. 181, de la Matriz la cuadra que sigue al sud.

Importante á todos.

Agua de Colonia y agua sedativa del Dr. Raspail, esencia de anis, ginebra, canela y clavel, tinta negra y azul mui fina, lacre punzó y negro de superior calidad, soda purgante y de refresco, esencia coronada y Gratia probatum, aceite de oso y de otras clases para el pelo de superior calidad, líquido eficaz para curar los sabañones del Dr. A. Cooper, garantido, jabon vegetal para sacar manchas en paño cualquiera que sea, Elixir de Guillen, vino de zarza-parrilla del Dr. Albert. Todos estos renglones se encontrarán y otros muchos de la misma clase en la Droguería del Aguila Dorada, calle del Sarandí núm. 222.

Gants et cravattes

Gants de chevreau de couleur pour hommes et pour dames; un riche assortiment de cravattes nouvelles et de parfumerie fine. En vente chez F. Martin, coiffeur, rue du 25 mai n. 251, maison du consul italien.

AVISO A LOS AFICIONADOS

LENGUA CASTELLANA. NUEVA GRAMATICA ESPAÑOLA.

Sobre un plan muy metódico, con un tratado de la ortografía moderna, segun la academia española, y otro de la sintâxis con ejercicios de analisis gramatical y lógica; 1 vol. en
8.º—precio 12 reales. En la librería de D.
Jaime Hernandez y en la Nueva calle del 25
de Mayo.

Hamard, coiffeur, rue du 25 de Mai, n. 129 a l'honneur deprevenir les elegans de cette capitale qu'il vient de recevoir un riche assortiment de cravattes de satin, du dernier gout qu'il vendra au plus juste prix.

Nourrice.

Une nourrice, jeune et saine, dont le lait n'a que trois mois desire se placer. S'adresser au bureau du "Patriote." Les ouvrages suivans reliés ou brochés sont en vente à l'imprimerie du PATRIOTE.

Des Peches Capitaux,—L'Orgueil.
Les Peches Mignons.
Gingènes ou Lyon en 1793.
Les Mystères de l'Inquisition.
La Gorgone.
Le Juif-Errant.
Les Mystères de Paris.
Tous ces ouvrages se vendent au Rabais.

EN FEUILLETONS.

Le fils de l'Empereur. Les Mystères de Sainte Heléne. Le Sansonnet.

FABRIQUE DE CHINCHIBIERRE.

A 3 VINTINS LA BOUTEILLE;

RUE ITUZAINGO, Nº 140.

Tient un Depot près l'Eglise du Cordor derrière la commandance d'Armes, signale par un pavillon blanc portant ces mots: FABRICA DE CHINCHIBIER.

Nous invitons les personnes qui desireraient se procurer le premier ouvrage en entier de la collection des SEPT PECHES CAPI TAUX, à adresser sans retard leurs deman des à l'imprimerie du journal, où il n'en trouv que très peu d'exemplaires.

Remate

POR RAFAEL RUANO.

GRAN QUEMAZON DE MERCADERIAS.

Calle de las Piedras número 74.

Hoy miercoles 4 de Julio, á las 11 en punto seguirá la venta al mejor postor por liquidacio de factura.

Paños finos, entrefinos y ordinarios, dichos de piloto, bayetas de pellon y dos frisas, franelas, paño grana, casimires surtidos, camisetas y calsoncillos, lienzos, pañuelos de lana de rebozo de varias clases. un surtido de pañuelos de seda para las manos, dichos negros y de colores para el cuello de señora y para hombres pañuelos de merino y espumilla bordados, un, surtido de coletas, pontevies de hilo y géneros para forro, gorras de paño surtidas para niños, un surtido general de medias largas y cortas de varias clases, rico terciopelo negro, raso negro para chalecos, dicho negro, eicho para bestidos, dicho punzò, un rico surtido de cor batas de seda de sarga tafetan y raso negro y de colores de gusto, sargas tafetanes de colores para forro, abrochadores de seda, cordon de seda negro y de colores, listones negros, seda de coser y de bordar, botones de hueso, ules negros y pintados agujas de patente dichas de enfardar y de velas arroz y sortijas de oro, un rico surtido de esencias de rosa jasmin clavel y limon, bombillas de plata y muchos otros articulos de valor y gusto.

8é

8(i)

tey

tion

reg

*en

fur

tion

lou

Pue

ecl

dev

tem

que

con

109

par

Para zapateros.

Marroquines franceses, hilo de zapatero y plantillas de colcho.

Imprimerie du Patriote Français, ree Perez Castellance nº. 162.